ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Plan pauvreté

Question au Gouvernement n° 1267

Texte de la question

PLAN PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à M. Brahim Hammouche, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Brahim Hammouche. En cette journée mondiale du refus de la misère, ma question s'adresse à Mme la ministre des solidarités et de la santé. Je profite de cette occasion qui m'est donnée pour saluer la nomination de Mme la secrétaire d'État, qui inscrit la lutte contre la pauvreté dans nos priorités politiques.

Ce sont 9 millions de nos concitoyens, dont 3 millions d'enfants, qui vivent dans la pauvreté : le scandale, aurait pu écrire Jankélévitch, est là sous nos yeux et nous ne le voyons plus – par habitude, par paresse, ou pire, par indifférence. La pauvreté serait devenue une fatalité.

Non, le déterminisme social n'est pas une fatalité ! C'est un reniement à notre promesse républicaine d'émancipation sociale.

Madame la ministre, votre stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, c'est le meilleur de notre esprit républicain ! La liberté, l'égalité et la fraternité ne sauraient être victorieuses sans solidarité sociale. C'est tout le sens de notre projet de transformation pour un État-providence du XXIe siècle. Il faut éradiquer la pauvreté pour sortir des inégalités de destin.

Ces 8,5 milliards d'euros programmés c'est, de l'aveu même des citoyens concernés, acteurs et bénéficiaires, un engagement sans précédent pour prévenir la pauvreté dès l'enfance, pour accompagner vers l'emploi et mieux former la jeunesse, pour rétablir le lien avec le travail de ceux qui, à la suite à un accident de parcours professionnel, de vie, de santé ou de famille, ont vu leur vie basculer, perdant toute emprise sur leur propre destinée.

Madame la ministre, cette stratégie soulève des espoirs nouveaux. Pouvez-vous détailler cette feuille de route ? Quels sont les moyens que vous entendez déployer pour cette stratégie réaliste d'éradication de la pauvreté ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

M. Fabien Di Filippo. Et des inégalités ! *(Protestations sur les bancs du groupe LaREM.)* Oh, assumez votre politique !

Mme Agnès Buzyn, *ministre des solidarités et de la santé.* Merci, en cette journée symbolique, de me permettre

de présenter à nouveau devant cette assemblée la stratégie de lutte contre la pauvreté exposée par le Président de la République le 13 septembre dernier.

Nous avons, vous l'avez dit, décidé de lutter contre la pauvreté dès le plus jeune âge, en prenant les choses à la racine, au moment où se creusent les inégalités. Une étude de l'OCDE montre qu'il faut aujourd'hui six générations pour qu'un descendant d'une famille pauvre puisse espérer rejoindre la classe moyenne. Six générations, ce sont cent quatre-vingts années !

Nous avons donc décidé d'investir massivement pour aider la petite enfance…

M. Fabien Di Filippo. En fermant des écoles ?

Mme Agnès Buzyn, *ministre.* …en favorisant la mixité dans les crèches et en ouvrant des crèches dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville – car nous savons que la socialisation précoce améliore l'acquisition du langage et du savoir-être. Nous allons supprimer l'avance de frais pour l'accès à des gardes d'enfant et des assistantes maternelles. La politique menée par Jean-Michel Blanquer, en particulier le dédoublement des classes de CP et CE1 et la scolarisation obligatoire à trois ans, participe évidemment de cette stratégie.

Nous allons également réduire le coût des cantines scolaires, afin que tous les enfants puissent y accéder ; les familles les plus défavorisées paieront un euro par jour.

M. Pierre-Henri Dumont et M. Aurélien Pradié . Et qui paye ?

M. Maxime Minot. Ce sont encore les collectivités locales qui vont trinquer !

Mme Agnès Buzyn, *ministre .* Nous allons également proposer des petits-déjeuners dans toutes les écoles classées en REP et REP+, car un enfant qui a faim, nous le savons tous, ne peut pas apprendre.

Nous misons donc sur la petite enfance. Pour cela, nous dégageons un budget d'environ 1,5 milliard d'euros. C'est l'un des piliers de notre stratégie, dont le budget global est de 8,5 milliards ; le reste concerne les adolescents, la jeunesse et l'insertion professionnelle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur de nombreux bancs du groupe MODEM.)*

Données clés

Auteur : M. Brahim Hammouche
Circonscription : Moselle (8e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1267
Rubrique : Pauvreté
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 18 octobre 2018
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 octobre 2018